

EASTMAN

Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman

Décembre 2014, volume 14, numéro 6

www.muneastman.ca

SOMMAIRE

Mot du maire	2
Bibliothèque.....	2
Taxibus	3
Club de l'Âge d'or	3
Club des lions	3
Comité Arts et Culture.....	4
La SEVE	4
Chroniques vertes	4
Loisirs	5
ARPELA	6
Vallée Missisquoi-Nord	6
SPA Estrie	6
Assemblée de novembre...	7
Calendrier des collectes....	7
Paniers de Noël	8
Fermeture du bureau municipal	8
Vœux du Conseil	8
RAPPORT DU MAIRE	

La Coop Santé fête son premier anniversaire



C'est avec beaucoup de fierté que le personnel et le conseil d'administration ont souligné, en novembre, le premier anniversaire de la Coop Santé qui compte aujourd'hui plus de 800 membres en règle, deux médecins, deux adjointes administratives, une infirmière et un coordonnateur.

Nul doute que les efforts déployés au cours de la dernière année ont porté fruits.

Rappelons que c'est le 4 novembre 2013 que la Coop Santé Eastman a officiellement ouvert ses portes après de nombreuses années d'efforts. Et tout au long sa première année, elle n'a cessé de grandir pour répondre aux attentes et aux besoins de ses membres. En effet, alors que le **Dr Mario Wilhelmy** accueillait les patients à chaque mardi, le **Dr Normand Dussault** s'est joint à l'équipe à chaque jeudi dès la fin de février. Un service de prélèvements est maintenant offert en exclusivité aux membres à chaque jeudi et la Coop Santé Eastman est devenue un site de vaccination reconnu par l'Agence de Santé publique de l'Estrie. De plus, comme l'an dernier à pareille date, une opération vaccination des membres qui le désirent s'est tenue en novembre et décembre.

Aujourd'hui, la Coop Santé Eastman a vraiment pris sa place dans notre communauté. Le conseil d'administration tient à remercier tout le personnel et les médecins pour leur engagement. De plus, un grand merci aux partenaires financiers : la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog qui, grâce à une importante contribution de 45 000\$ ajoutée aux 25 000\$ remis par le CLD de la MRC de Memphrémagog, a permis de démarrer le projet. Le conseil d'administration remercie également les municipalités d'Austin, d'Eastman, de St-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud qui se sont associées pour offrir à la Coop un montant de 33 100\$.

MOT DU MAIRE



Chers citoyens et citoyennes,

Comme vous l'avez sûrement lu ou entendu, il y a présentement dans le monde municipal un grand nombre de changements qui s'en viennent, dû à la politique d'austérité du gouvernement provincial.

La grande majorité de ces changements comporte des coupures de programmes, des fermetures d'organismes tels les centres locaux de développement (CLD) et peut-être même les conférences régionales des élus (CRÉ).

Il va sans dire que tous ces changements nous demandent une réévaluation et une rigueur dans la construction de notre futur budget.

Nous avons tenu une session de planification sur le futur de notre municipalité et sur les orientations à court terme pour l'élaboration du budget.

Présentement, même au niveau de la MRC, nous sommes à redéfinir notre mission à la suite des décisions du gouvernement. L'abolition du CLD fera en sorte que ce sera dorénavant la MRC qui s'occupera du développement économique et touristique de notre territoire.

Cette année, j'ai participé pour la première fois au village des bizarreries pour la fête de l'Halloween. J'ai été agréablement surpris par le nombre de parents qui se déguisent pour accompagner leurs enfants à cette fête. Ce serait agréable de vous y retrouver l'an prochain! La formule est simple : vous vous déguisez, on vous fournit une table et vous apportez des bonbons. Partagez cette table avec des amis ou des voisins et décidez-la à votre guise.

En terminant c'est avec regret que j'apprenais la mise en veilleuse de l'organisme la SEVE. Je ne saurais vous exprimer toute l'admiration que j'ai toujours eue envers autant de bénévoles dévoués à la cause de l'embellissement de notre municipalité. Lorsque vous circulez dans le village, vous êtes en mesure de voir à l'année toutes les petites attentions que ces personnes portent à notre village : que ce soit les décorations estivales ou automnales, la fête de l'Halloween, la fête de Noël, rien n'y échappe. Que dire de nos espaces en fleurs, de nos fleurons, du Parc du temps qui passe, de la vente de vivaces et j'en passe!

Je ne nommerai aucun nom de peur d'en oublier, mais que ce soit des fondateurs jusqu'aux derniers administrateurs, vous avez toute mon admiration pour ce que vous avez fait pour nous.

Au nom des citoyens et citoyennes, de tous les membres du conseil municipal et du personnel administratif ou des travaux publics, un grand grand **MERCI** pour avoir tant contribué à l'embellissement de notre village et **MERCI** pour tous les honneurs que nous avons récoltés grâce à votre travail acharné.

Yvon Laramée,

Maire

...

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant la période des fêtes, la bibliothèque sera ouverte les samedis 20 et 27 décembre, ainsi que le 3 janvier aux heures habituelles, soit de 10h à 14h. Elle sera fermée les mercredis 24 et 31 décembre.

N'oubliez pas que tous les abonnés ont accès à plus de 1500 livres numériques ainsi que plusieurs magazines et journaux que vous pourrez télécharger gratuitement sur votre tablette ou liseuse électronique. Venez vous informer auprès de nos bénévoles!

Nous avons acquis récemment plusieurs nouveautés que nous vous invitons à venir emprunter :

- *Charlotte* de David Foerkinos (prix Renaudot 2014 et prix Goncourt des lycéens 2014)
- *Juste une fois* d'Alexandre Jardin
- *Le siècle* (3^e tome de la trilogie *Aux portes de l'éternité*) de Ken Follett
- *Bondrée* d'Andrée A. Michaud (prix littéraire du gouverneur général 2014)
- *Pas pleurer* de Lydie Salvayre (prix Goncourt 2014)
- *Prévenir le cancer* du Dr Richard Béliveau et Denis Gingras

Notre équipe de bénévoles vous souhaite de belles lectures pendant cette période de congé.

...

MC MONTY COULOMBE
S.E.N.C.

Avocates & avocats

234, rue Dufferin, bur. 200, Sherbrooke QC J1H 4M7
Tél.: 819 566 4466 Téléc.: 819 565 2091 montycoulombe.com

PME INTER
NOTAIRES

MAGOG
GÉRIN POMERLEAU
NOTAIRES, S.E.N.C.R.L.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
www.pmeinter.com/magog
T 819-843-3793

BRISSON RICHARD LE GROUPE EXPERT DRAINS

530 Ch. George-Bonnelle | Eastman | Québec J0E 1P0 | 450-297-0297

1-866-479-6441 | www.expertdrains.com | Estrie

RENCONTRE CITOYENNE POUR UN TRANSPORT COLLECTIF À EASTMAN

par le Comité citoyen d'Eastman pour le taxibus

Le 27 octobre, le Comité citoyen de Memphrémagog pour le transport collectif a tenu sa première rencontre citoyenne à Eastman; une trentaine de personnes étaient présentes. Les conférenciers ont expliqué le modèle de transport taxibus et pris connaissance des besoins en matière de transport. Ils ont exposé l'exemple de villes où l'implantation de ce système a connu un succès presque immédiat. Ils ont démontré qu'il est possible pour une ville ou une MRC d'offrir un tel service à un coût abordable et plus que raisonnable pour les usagers.

Un comité citoyen a été formé sur-le-champ, composé de mesdames Gisèle Fontaine, Lucie Mager et Monique David. Ces représentantes ont déjà recueilli plus de 120 signatures d'appui, lesquelles seront déposées au conseil de la municipalité d'Eastman.

*Aux grandes villes, les circuits d'autobus,
aux petites collectivités, le taxibus ?*

C'est l'appui des citoyens qui déterminera l'adhésion d'Eastman, d'ailleurs appelée à devenir plaque-tournante entre le nord et le sud-ouest du Lac Memphrémagog.

Grosso modo, le modèle du taxibus propose qu'à une heure d'avis, on puisse être cueilli à moins de 300 mètres de chez soi et déposé à un autre arrêt sur le territoire. Ce modèle, qui mise sur la coordination des besoins via une centrale d'appels et le partage des courses par plusieurs usagers, semble optimal pour des agglomérations rurales similaires à la nôtre.

Parce qu'il répond à des objectifs collectifs, tels que de permettre aux citoyens d'habiter leur village quelle que soit l'époque de leur vie, ou encore de réduire les émissions de gaz à effet de serre, il bénéficie de subvention de Québec pour implantation au sein des MRC. Surtout, prendre le taxibus coûtera moins cher qu'une voiture !

Les personnes intéressées à en connaître davantage sur ce moyen de transport peuvent se rendre sur www.transmemphre.com et consulter le document « Modèle transport taxibus ». Les sympathisants sont invités à l'indiquer en cliquant sur l'onglet « Appuyer le taxibus ».

Et pour se divertir en ce temps des Fêtes, pourquoi ne pas écouter et propager la « Chanson du taxibus »!

...

CLUB DE L'ÂGE D'OR

- Les activités cesseront dans la semaine du 14 décembre, pour reprendre dans la semaine du 18 janvier 2015. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de bingo en décembre.

	Décembre	Janvier	Février
Bingo	-	31	14-28
Brunch	21	18	15

- Le 29 janvier à 13h30 aura lieu une conférence donnée par Marie-Ève Laforest, conseillère en sécurité routière pour la SAAQ, ayant pour thèmes : « Au volant de ma santé » et « La sécurité n'a pas d'âge ».
- Le 7 février : soirée de danse en ligne.

Cette année, nous organisons un voyage de 3 jours et 2 nuits, du 21 au 23 juillet 2015, incluant la visite du Saguenay, une excursion sur le fjord, des visites guidées et le spectacle « La Fabuleuse ». Pour de plus amples informations ou pour réservation, veuillez communiquer avec Raymond Breton au 450-297-0761.

...



CLUB DES LIONS

La vente des délicieux **Gâteaux aux fruits de Noël Lions** bat son plein et se poursuivra jusqu'au 1er janvier 2015. Les gâteaux sont disponibles pour le grand public auprès des membres du Club Lions ainsi qu'à certains points de vente situés à Eastman et les environs : Les gâteaux ronds (900g) avec pacanes et noix, sont présentés dans une boîte décorative en métal et offerts au prix de 17\$.



Les profits de cette vente de gâteaux sont versés dans un fonds des Œuvres de Bienfaisance du Club Lions et sont répartis dans la communauté élargie.

Un grand MERCI à l'avance à tous ceux et celles qui contribueront au succès de cette activité et aussi, un grand MERCI à toutes les personnes qui nous encouragent en se procurant ces petits délices...

Marie-Anne Tremblay, responsable du comité « **Gâteaux aux fruits Lions** », Tél. : 450-297-2667

...

COMITÉ ARTS ET CULTURE

L'activité « Un livre, un village » s'est terminée en beauté le mardi 25 novembre, avec la visite de l'auteur Larry Tremblay, qui a écrit le roman choisi cette année : *l'Orangerie*.

Une trentaine de lecteurs étaient présents à la bibliothèque municipale pour l'entendre expliquer sa démarche d'écriture et partager avec lui leurs réflexions à la suite de la lecture de ce roman si proche de l'actualité. Rappelons que *l'Orangerie* a remporté plusieurs prix en 2014, dont celui des libraires du Québec, et qu'il est en nomination pour celui des collégiens 2015.

Ceux qui n'auraient pas eu le temps de lire ce roman au cours de l'été pourront se rattraper en venant emprunter l'exemplaire de la bibliothèque, que M. Tremblay a gentiment dédicacé pour les lecteurs d'Eastman.

...

SEVE



La SEVE aura vécu un peu plus de vingt-et-un ans! Elle aura instauré le mouvement d'embellissement et de revitalisation d'Eastman!

À l'assemblée annuelle du samedi 22 novembre dernier, il a été décidé, non sans regrets, de mettre un terme à notre société, car la relève n'est plus au rendez-vous. Cependant, nous cessons notre implication avec la satisfaction d'avoir atteint les objectifs que nos fondateurs (Dorothy Baranek, Réjane Bergeron, Lucie Deschambeault, Yves Duclos, Louis Lecours, Michel Nadeau et Alain Nolet) s'étaient fixés : les 4 Fleurons qu'Eastman a remportés le démontrent bien! De plus, à l'été 2015, une sculpture installée au *Parc du Temps qui passe* saura commémorer bellement cette initiative citoyenne au su et au vu de tous les passants.

Nous en profitons pour remercier les membres pour leur appui indéfectible tout au long de cette aventure, et tout particulièrement les bénévoles qui ont donné temps et talents sans compter. De ces rencontres sont nées de belles amitiés.

Tout en continuant d'être vigilants et présents, nous accordons à notre municipalité toute notre confiance, elle qui a su reprendre déjà, et de belle manière, les tâches assumées par nos bénévoles.

C'est avec la conscience libre que nous avons posé ce geste, et avec le sentiment que si les villageois peuvent être fiers de leur village, c'est un peu grâce à l'apport de la SEVE.

Diane Tétreault, présidente sortante

CHRONIQUES VERTES

Les bandes riveraines...pour des lacs en santé.

De nombreuses visites ont été effectuées au cours de l'été dernier chez les propriétaires riverains par l'inspectrice en environnement pour vérifier la conformité des bandes riveraines. Plus d'une trentaine de propriétaires se sont conformés à la suite de ces inspections. La municipalité vous remercie pour cette belle collaboration puisque la qualité de l'eau des lacs s'en verra améliorée. Rappelons que la végétation en rive retient les apports en nutriment à l'origine de la prolifération des algues, en plus de prévenir l'érosion des sols. Les riverains qui n'ont pas été visités recevront un avis en prévision de l'été prochain alors que les inspections se poursuivront.

Nous vous rappelons que la profondeur de la bande de végétaux doit être de 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux et de 7,5 mètres lorsque la pente du talus est de plus de 30%.

En 2014, avez-vous bien composté ? bien recyclé ?

Une spécialiste du recyclage, M^{me} Monique Clément, a caractérisé les déchets des citoyens de la MRC Memphrémagog à l'été 2014. Les efforts sont non négligeables mais encore beaucoup de résidus compostables ou recyclables se retrouvent dans le bac à ordures. Voici quelques chiffres :

En moyenne, environ 78 % des matières envoyées à l'enfouissement auraient pu être valorisées. Les matières organiques prédominent, même dans les municipalités offrant une collecte à trois voies. Ces matières constituent environ 40 % des déchets présentement enfouis et comprennent principalement des résidus alimentaires (15 % des déchets enfouis). Ceux-ci sont plus présents dans les déchets des municipalités qui n'ont pas de collecte des matières compostables (21 %, comparativement à 13 % dans les municipalités dotées de la collecte à trois voies).

Le taux de récupération des matières recyclables atteint une moyenne de plus de 80 %, ce qui est supérieur à l'objectif provincial de 70 %. Toutefois, les matières recyclables représentent environ 15 % des déchets enfouis. Les papiers/cartons et les plastiques (contenants et pellicules) sont les principales matières recyclables qui se retrouvent aux déchets.

Source : Rapport de caractérisation 2013-2014, Monique Clément Recycologue.

Cendres au compost : Attention !!

Attendez au moins deux semaines avant de jeter des cendres au bac de compost et assurez-vous qu'elles sont bien refroidies. Celles-ci peuvent prendre en feu en tout temps surtout si des tisons se trouvaient à l'intérieur.

LOISIRS

Retour sur le Village des bizarreries

L'édition 2014 est une édition record ! Grâce à M^{me} Kim Bernard qui avait préparé des sacs (327 pour être exact), nous savons que vous avez été près de 350 personnes sinon plus à venir nous visiter, car nous avons manqué de bonbons ! Un gros MERCI à tous les petits et grands «halloweeneurs» qui sont venus voir les résidents du village, vous étiez tout simplement magnifiques dans vos costumes !!!!

Merci également à nos résidents du Village des Bizarreries : M. le Maire, Mme Kim Bernard, Marie-Josée Dubois et amis ainsi que M^{me} Any Tolédo et sa famille.

Accès VIP à la station de ski du Mont-Orford

Visitez le www.muneastman.ca pour connaître tous les détails de la procédure d'utilisation pour les accès 2014-2015.

Patinoire

L'hiver est arrivé et très bientôt la patinoire sera prête à accueillir ses nombreux usagers. Cette dernière sera illuminée dès le coucher du soleil et ce, jusqu'à 22h. Pour ne pas freiner les usagers dans leur spontanéité à profiter pleinement des infrastructures, la municipalité ne fera pas d'horaire pour le patinage libre et le hockey. Nous sommes confiants que les usagers sauront cohabiter de façon harmonieuse et respectueuse.

Sentier de ski fond

La piste au départ de la rue principale jusqu'au chemin des Diligences sera dorénavant complètement déneigée pour permettre une circulation piétonnière. **Mise en garde :** Les usagers doivent être chaussés adéquatement, car la piste ne fera pas l'objet d'un épandage d'abrasif.

Le sentier de ski de fond sera entretenu uniquement au départ du chemin des Diligences jusqu'à l'entrée du Parc National du Mont-Orford. Cette année, une seule voie pour les skieurs sera tracée, afin de laisser plus de place aux adeptes de raquettes ou aux piétons. Nous demandons à ces derniers de faire bien attention de ne pas endommager les pistes tracées pour le ski!

Rappelons que notre piste La Montagnarde est ouverte gratuitement à tous, et qu'elle est reliée aux pistes de ski de fond du Parc National du Mont Orford, pour lesquelles vous devez avoir payé votre droit d'accès et être muni d'une passe journalière, disponible en ligne sur le site www.sepaq.com

Plaisirs d'hiver 2015

Dès janvier 2015, surveillez votre boîte aux lettres pour connaître tous les détails de la programmation à venir !

LE LAC D'ARGENT, UN BIEN PATRIMONIAL À PRÉSERVER *par Michèle Desrochers*



La composition du lac d'Argent dans lequel se mire le Mont-Orford constitue sans conteste l'image de marque d'Eastman. Très joli. Mais quelle est la situation « sous le miroir » ? Rappelons quelques nouvelles transmises au cours de cette année. Il y a d'abord eu les deux rapports sur la problématique de l'accumulation inquiétante de sédiments à l'embouchure du ruisseau Bonnallie et sur les scénarios pour y remédier, présentés à la municipalité et à l'ARPELA. Vous avez aussi entendu parler d'une accumulation indésirable de phragmites à six endroits autour du lac, de même que leur dispersion dans beaucoup de fossés et de milieux humides de notre environnement. Heureusement, la qualité de l'eau, elle, demeure relativement bonne, mis à part quelques sites, pour lesquels la municipalité a pris des mesures correctrices.

En définitive, il revient à chacun de nous de poser les bons gestes pour favoriser le maintien de la qualité de notre patrimoine environnemental, d'une valeur inestimable. Ça consiste, par exemple, à accroître la densité des bandes riveraines pour retenir tous écoulements pluviaux contenant des matières organiques, des engrais et des pesticides, à réduire la vitesse des moteurs sur les embarcations pour éviter l'érosion des rives et empêcher la multiplication des plantes aquatiques coupées par les pales. Enfin, à aménager routes, fossés et bassins de rétention de manière à réduire le déversement de sédiments. Bien d'autres gestes sont envisageables et nous en parlerons en 2015.

...

DE RETOUR DANS LES SENTIERS MISSISQUOI NORD



La saison de la chasse étant terminée, les quelque 57 km de sentiers répartis dans les quatre municipalités de la Vallée redeviennent accessibles. Profitez-en pour découvrir les 10 panneaux d'interprétation qui ont été installés le long des parcours d'Eastman, Saint-Étienne-de-Bolton, Bolton-Est et Canton de Potton.

Vous obtiendrez la carte de la Vallée au kiosque d'information touristique d'Eastman, ou sur notre site web : <http://www.missisquoinord.com/>

On accède au secteur Eastman par le Parc Missisquoi, au 37 rue des Pins Sud (de l'autre côté de l'autoroute 10). C'est gratuit et accessible à l'année longue.



RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

La période de renouvellement des licences pour chats et chiens se déroulera du 15 janvier au 15 février 2015. Tous les gardiens d'animaux de compagnie enregistrés auprès de la SPA de l'Estrie recevront par la poste, d'ici la fin du mois de janvier, leur avis de renouvellement.

Saviez-vous que...

- **La licence est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année?** Un médaillon n'accompagne pas votre avis de renouvellement; vous utilisez le même médaillon d'année en année. Par contre, si votre animal a perdu son médaillon ou si le numéro inscrit sur celui-ci s'est effacé, communiquez avec la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4. Un nouveau médaillon vous sera posté.
- La SPA de l'Estrie vous offre un rabais de 10 \$ sur le coût de la licence d'un animal stérilisé? Si votre compagnon à quatre pattes est stérilisé, fournissez-nous la preuve (fournie par votre médecin vétérinaire) avec votre paiement ou faites-la parvenir par télécopieur au 819 823-1573.
- L'enregistrement de votre animal de compagnie est non seulement une responsabilité citoyenne, mais aussi une obligation? La réglementation de bon nombre de municipalités estriennes prévoit en effet que tout gardien d'un animal de compagnie doit enregistrer celui-ci auprès de la SPA de l'Estrie. En effectuant cette simple démarche, vous faites preuve de civisme et agissez à titre de gardien responsable.
- Vous devez acquitter le paiement de la licence de votre animal de compagnie **au plus tard le 15 février 2015**, et ce, afin de vous éviter des frais d'administration? Le paiement de la licence et des frais d'administration est effectivement obligatoire, et ce, en vertu de la réglementation municipale. Manquer à cette obligation pourrait entraîner l'émission d'une amende minimale de 50 \$.

Votre animal est désormais stérilisé? Vous n'avez plus votre animal?

Communiquez avec le Département des licences de la SPA de l'Estrie, au 819 821-4727, option 4; nous pourrions ainsi procéder à la mise à jour de votre dossier.

...

ASSEMBLÉE DU CONSEIL : 3 NOVEMBRE 2014

par Michel Fréchette

Administration générale

- Le conseil municipal a reçu une pétition de la majorité des commerçants et gens d'affaire d'Eastman dans laquelle les signataires demandent, d'une part, de rendre moins restrictive la réglementation relative à l'affichage et, d'autre part, de réaliser le projet d'affiches visant à mieux diriger visiteurs et touristes vers les différents commerces d'Eastman.
- Le conseil a autorisé une somme de 2000 \$ pour les activités des Fêtes, 500 \$ étant dévolus aux bénévoles de la bibliothèque, 350 \$ aux pompiers et la somme restante pour les employés municipaux et les membres du conseil.
- Un contrat de 475 \$ (plus les taxes) a été octroyé à Atelier Graphique Paul Cyr pour identifier correctement la nouvelle usine de traitement de l'eau potable.

Loisirs, Culture, Tourisme et Terrains de jeux

- Le Conseil des arts et de la culture (CALC) a ajouté un volet à l'entente spécifique avec la région de l'Estrie dans le but de renforcer les arts et de la culture; ce volet implique une contribution de trois organismes, le CALC, la MRC et la municipalité. Pour sa part, la municipalité d'Eastman a convenu d'accorder un montant de 5000\$ durant 3 ans, ce qui permettrait aux Correspondances de bénéficier d'un montant additionnel annuel de 15 000 \$: 10 000 \$ provenant du CALC et 5 000 \$ de la MRC.
- Conformément à la nouvelle politique en vigueur, le conseil a autorisé le remboursement de 113,40\$ à un citoyen d'Eastman pour l'activité BASEBALL MOUSTIQUE offerte par la Ville de Magog.
- Le conseil municipal a donné son accord à la cession d'un droit de passage sur certaines propriétés de la municipalité à deux associations de motoneigistes.
 - Club Les Motoneigistes de Memphrémagog :
 - Plage municipale (accès au Lac d'Argent)
 - Rue Martin
 - Rue de la Grève
 - Terrain situé au 395 rue Principale
 - Passage sur le terrain de balle
 - Chemin et viaduc Bellevue
 - Club Les Pionniers de Valcourt
 - Passage Khartoum
 - Traverse Chemin des Diligences

Travaux publics et Sécurité publique

- Étant donné le départ d'un employé régulier aux Travaux publics, le conseil a autorisé l'embauche de deux journaliers, MM. Alex Dufresne Morin et Bernard Lefort, jusqu'au 28 mars 2015; une évaluation des besoins du secteur devra alors être produite.
- Afin d'accroître la sécurité sur la rue des Pins, le conseil autorise la mise en place de signalisation d'interdiction de stationnement des deux côtés de cette rue sur toute sa longueur et des deux côtés sur la rue Missisquoi entre la rue des Pins et le stationnement de l'église.

Urbanisme

Deux avis de motion ont été donnés afin de modifier les règlements ci-dessous avec, pour chacun, les objectifs visés.

- Règlement de permis et certificats – 2013-07
 - Ajout d'un certificat d'autorisation pour la réalisation de travaux de drainage;
 - Ajout des exigences relatives à un plan de drainage pour la réalisation d'un plan de contrôle de l'érosion des sols lors de travaux reliés à un projet d'ensemble;
 - Ajout de dispositions concernant la réalisation des mesures de mitigation avant l'émission d'un certificat d'autorisation.
- Règlement de construction – 2013-06
 - Mise à jour des dispositions concernant le blindage des bâtiments et les appareils de captage d'images;
 - Ajout d'une disposition sur la gestion des eaux pluviales en provenance d'un toit.

CHANGEMENT AU CALENDRIER DES COLLECTES 2014

Prenez note que 2 erreurs se sont glissées dans le mois de décembre.

- Collecte du recyclage le **23 décembre** et non le 25;
- Collecte du **compost** le 30 décembre et non celle des ordures.

PANIER DE NOËL

Nous voici à cette période de l'année où nous devons parler partage et générosité en pensant aux plus démunis de notre communauté.

Encore une fois, nous avons besoin de vous et venons solliciter votre aide afin que tous puissent célébrer Noël dans la joie et la reconnaissance, réalisant que grâce à vous tous, la bonté humaine existe toujours.

Vous pourrez apporter vos denrées à l'église à la messe du dimanche ou à l'école du Val-de-Grâce par vos enfants.

Les dons peuvent être recueillis à l'église à la messe du dimanche, au presbytère ou à la levée de fonds du Marché Tradition.

Un merci bien spécial à nos fidèles collaborateurs et donateurs qui sont là pour nous aider à chaque année.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez noter que les bureaux municipaux seront fermés pour la période des Fêtes à compter de 16 h le mardi 23 décembre 2014 jusqu'au vendredi 2 janvier 2015 inclusivement. Les bureaux seront ouverts dès le lundi 5 janvier 2015 à 9 h. Les services d'urgence seront bien sûr maintenus tout au cours de cette période.

VŒUX DU CONSEIL

Tous les membres du conseil se joignent aux employés municipaux pour vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes et une année 2015 remplie de bons moments!

Pour bien débiter l'année, nous vous invitons à notre traditionnel vin d'honneur qui vous sera offert à la suite de notre assemblée publique du **12 janvier 2015**. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!



J.P. Cadrin & Ass. Inc.
évaluateur agréé
cadrin@jpcadrin.ca
455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2
tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

exp. **Donald Bonsant, urbaniste**
Directeur principal, aménagement, urbanisme et développement durable
150, rue de Vimy, Sherbrooke QC J1J 3M7
Tél.: 819 562-3871, poste 2315
M.: 819 571-8035

EXCAVATION N-JEANSON
TRANSPORT en VEAC
PAYSAGEMENT
819 574 5093 450 297 4535
CONCRÈTE MOBILE - RENOVATION LAC ARTIFICIEL
AMÉNAGEMENT PAYSAGES ORNEMENT - HIVERNE
www.exca-njeanson.com
2083 route 112, Stukely sud
Bur: 450.297.4535
Cell: 819-574-5093

TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131
Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)
SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0
Téléphone : 450 297-3440 Télécopieur : 450 297-3448 Courriel : info@muneastman.ca
Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi www.muneastman.ca



**SITUATION
FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ
D’EASTMAN**

RAPPORT DÉPOSÉ AU
CONSEIL MUNICIPAL
PAR
MONSIEUR YVON
LARAMÉE, MAIRE

**À UNE SÉANCE
TENUE LE 3
NOVEMBRE 2014**

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, le Maire fait rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du conseil.

**ÉTATS FINANCIERS 2013 ET RAPPORT DE
L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Le conseil municipal adoptait, à la séance régulière du 5 mai 2014, le rapport financier au 31 décembre 2013. L'état des activités financières pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2013 se détaille comme suit :

Revenus de fonctionnement	3 925 152\$
Charges avant amortissement	<u>(3 244 982)</u>
	680 170
Remboursement de la dette à long terme	(289 753)
Affectation aux activités d'investissement	(26 793)
Affectation-Excédent accumulé et fonds réservés	<u>(1 419)</u>
Excédent des activités de fonctionnement pour l'année 2013	<u>362 205\$</u>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2012	426 296\$
Affectations de l'année 2013	(336 403)
Excédent des activités de fonctionnement pour l'année 2013	<u>362 205</u>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013	<u>452 098\$</u>
Revenus d'investissement	1 119 005\$
Charges	<u>(2 231 648)</u>
	(1 112 643)
Affectation des activités de fonctionnement	26 793
Affectations-Excédent accumulé	<u>45 564</u>
Immobilisations en cours à financier au 31 décembre 2013	<u>(1 040 286)\$</u>

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l et représentent l'état véritable et exact de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013 ainsi que les recettes et les dépenses pour l'exercice clos à cette date.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES : ÉTATS FINANCIERS 2014

Le conseil municipal a adopté un budget de 3 933 510 \$ pour l'année 2014. Ce budget nous a permis d'atteindre nos objectifs notamment en travaux d'amélioration de voirie, de maintien des services, d'amélioration des communications et de révision de la réglementation. Une estimation préliminaire des revenus et dépenses pour les derniers mois de l'année 2014, ajoutée à nos résultats après 10 mois d'opération, nous permet de prévoir un surplus budgétaire au 31 décembre 2014.

Le conseil municipal, au cours des prochaines semaines, procédera à l'étude du budget 2015 et s'efforcera de conserver un niveau raisonnable de la charge fiscale des citoyens(nes) d'Eastman. Un programme d'immobilisations sera également étudié.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2014

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2014 s'établit comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe	13 000\$	4 333\$
Allocation des dépenses	<u>6 500\$</u>	<u>2 167\$</u>
	19 500\$	6 500\$

Par la Municipalité régionale de comté Memphrémagog :

Le Maire ou son représentant reçoit une rémunération pour chaque présence à la réunion du Conseil de la MRC.

Rémunération	144,27\$
Allocation	72,13\$

Il touche également une rémunération pour chaque présence à différents comités.

Rémunération	128,23\$
Allocation	64,12\$

RÉALISATIONS 2014

ADMINISTRATION

L'année 2014 a permis de réviser et adopter la politique de travail des employés, la politique de prévention et de gestion du harcèlement psychologique et sexuel au travail, le code d'éthique des élus, les conventions en assurances de la municipalité. Ces mises à jour assurent à la municipalité des outils de gestion optimale.

AIDE FINANCIÈRE

Au cours de l'année 2014, la Municipalité a obtenu les aides financières suivantes :

- Ministère des transports – réfection des routes

Coût estimé	350 000\$
Aide obtenue	22 675\$

Environnement

La municipalité a procédé à deux (2) éditions de l'écocentre mobile. Le succès de cette activité est sans conteste. La collecte de ces matières diminue le tonnage donné à l'enfouissement et améliore la performance de la municipalité.

La première année de collecte des matières organiques s'avère concluante. En effet, à ce jour, nous constatons un transfert de près de 30 % du tonnage qui était destiné à l'enfouissement vers les matières organiques. L'effort de l'ensemble de la population est considérable et cet effort collectif garantira encore de meilleures performances pour l'année à venir.

Ces efforts se sont aussi traduits par l'installation, dans les aires publiques, des bacs 3-voies pour lesquelles nous avons eu une subvention l'année dernière.

La reconstruction du barrage du lac Orford a débuté en juillet et les travaux se poursuivront jusqu'à l'été 2015.

Travaux publics

En 2014, la Municipalité a procédé aux travaux suivants :

- Les travaux de mise aux normes de l'usine de traitement d'eau potable sont terminés. Les citoyens d'Eastman bénéficient maintenant d'une eau de très grande qualité;
- La poursuite du pavage sur le chemin des Diligences, à l'est du chemin George-Bonnallie, d'une partie des chemins Bellevue et d'Orford-sur-le-lac (350 000 \$);
- Le remplacement progressif des lumières de rue par un éclairage LED moins énergivores s'est poursuivi;
- Des travaux importants de reprofilage de fossés ont été exécutés sur les rues des Jacinthes et des Pins;
- La mise aux normes des chemins de Les Boisés de la Héronnière.

Loisirs, culture et tourisme

Plusieurs actions concrètes se sont réalisées dans le cadre du parc de la Missisquoi-Nord, notamment des travaux d'aménagement de sentiers, la mise en place de signalisation d'acheminement.

Aux activités habituelles (Fête nationale, Halloween, Plaisirs d'hiver, Fête de la pêche etc) s'est ajoutée la 1e édition d'Eastman en couleurs. Cette 1e année nous a permis de constater un intérêt certain du milieu. La 2e édition sera assurément bonifiée.

Le comité Art et Culture a poursuivi ses activités (Journées de la culture, Un livre, un village etc) et la conférence de M. André Champagne a certes été d'un grand intérêt auprès de la population.

Le bureau d'accueil touristique a déménagé au mois d'août dans les anciens locaux de la pharmacie. Nous vous invitons à le visiter et à prendre connaissance de toute l'information touristique qui y est proposée. Vous en apprendrez peut-être.

La municipalité a procédé à la mise à jour du site internet dont l'image et la signature revampés au goût du jour et uniques seront dévoilés prochainement.

Urbanisme

La municipalité a poursuivi ses amendements au règlement de zonage de façon à le rendre plus applicable, plus efficace et plus complet. Douze (12) règlements ont été adoptés ou sont en voie de l'être à ce jour.

ORIENTATIONS 2015

La journée de planification annuelle du conseil se tiendra le 12 novembre 2014, je ne suis donc pas en mesure de vous indiquer les orientations principales qui seront retenues. Cependant, je peux vous affirmer que les élus et la directrice générale travailleront sur les dossiers d'importance en cours, notamment :

- La poursuite de la mise à jour des règlements à la suite de l'adoption du Plan d'urbanisme;
- La poursuite de la mise en oeuvre du plan directeur pour le Parc Missisquoi-Nord ;
- Le soutien au développement économique;
- La priorisation et la mise en oeuvre du programme d'immobilisation dont l'agrandissement du garage municipal;
- La poursuite de la réfection du barrage du lac Orford;
- La mise en oeuvre du plan d'intervention des infrastructures notamment en regard de réfection de conduites d'eau potable;
- La mise en oeuvre du plan d'action pour la réduction du phosphore aux étangs aérés.

Toutes ces actions devront être orchestrées parallèlement à l'ensemble des dossiers administratifs de la municipalité. À ce chapitre, je tiens à souligner que les enjeux auxquels la municipalité fait face sont tout à fait similaires à ceux d'une grande ville : développement, environnement, qualité de vie, attraction, vitalité économique, harmonie territoriale, sans avoir nécessairement l'ampleur des ressources d'une grande ville. C'est pourquoi, je tiens à souligner le travail de la directrice générale, du personnel et des membres du conseil tout au long de l'année.

Yvon Laramée

Maire